



RÈGLEMENT OFFICIEL

CONCOURS - RÉPANDS LE BONHEUR AVEC NEBULOUS STARS

DATE - Du 1 novembre au 30 novembre 2021

- 1. ORGANISATEUR.** Le Concours est tenu par Agence Tween Team (« Organisateur » ou l'«Organisateur du Concours»)
- 2. DURÉE.** Le Concours se déroule durant la période suivante « **Durée du Concours** »

Début du Concours:

Date : 1 novembre 2021

Heure : 00 :01

Fin du Concours

Date: 30 novembre 2021

Heure : 23 : 59

3. ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse à tous. Tous les âges et tous les pays de résidence.

Sont exclus: les administrateurs, dirigeants, cadres, employés, mandataires, agents et représentants de l'Organisateur du Concours, de sa société mère, de toute société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par ou liée à celles-ci, de *Facebook* si le Concours se déroule sur *Facebook*, de tout Magasin participant, des agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de biens et de services dans le cadre du Concours, ainsi que les membres de la famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère, conjoint légal ou de fait, nonobstant leur lieu de résidence) des personnes susmentionnées ou les personnes avec qui ils sont domiciliés (qu'elles aient ou non un lien de parenté).

4. PARTICIPATION

Rendez-vous sur le site nebulousstars.com/spreadkindness, et téléchargez le dessin en inscrivant votre adresse courriel. Imprimez le dessin et coloriez le à votre goût. Écrivez un mot gentil dans les bnderoles prévues à cet effet sur le dessin. Offrez le dessin à une personne de votre entourage afin de répandre le bonheur! Publiez une photo de votre dessin sur les réseaux sociaux, en utilisant le hashtag [#spreadkindnessnebulousstars](https://twitter.com/spreadkindnessnebulousstars)

Suivez notre compte instagram [nebulous.stars](https://www.instagram.com/nebulous.stars) pour doubler vos chances de gagner.

Limite. Un dessin équivaut à une participation au concours. Plusieurs dessins différents peuvent être publiés par le même participant. Il n'y a pas de limites de participation.

5. PRIX

Il y a un total de cinq (5) prix à gagner pour une valeur totale de mille deux cent cinquante dollars US (1250 \$). Les prix à être gagnés sont les suivants:

- La poupée de collection Nebulia
- La peluche Paloma
- Le stylo vaporisateur électrique
- L'ensemble de Strass par numéro
- L'ensemble artistique noir absolu
- La lanterne aux lucioles
- La peinture à numéros sur toile Coralia
- Le calendrier préanniversaire

Chances de gagner

Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions valides enregistrées pendant la durée du concours.

6. TIRAGE

Détails du tirage: Il y aura la sélection au hasard d'une inscription admissible parmi l'ensemble des inscriptions valides enregistrées pendant la période du concours.

Le tirage aura lieu le 1 décembre 2021.

7. RÉCLAMATION DES PRIX

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

- a) être joint sur les réseaux sociaux, à l'entière discrétion de l'Organisateur du Concours, dans les dix (10) jours suivant le tirage. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par l'Organisateur pendant cette période sera disqualifié, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix;
- b) sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;
- c) fournir aux organisateurs du concours une adresse de livraison et numéro de téléphone pour la réception des prix du concours;
- d) À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées au présent règlement ou d'accepter son prix, le participant sélectionné sera disqualifié. Dans un tel cas, l'Organisateur du Concours pourra, à sa discrétion, annuler le prix ou effectuer un nouveau tirage parmi les inscriptions admissibles restantes jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant. Si aucun participant n'est déclaré gagnant dans les soixante (60) jours suivant le tirage original, le prix sera annulé.

Refus d'accepter un prix. Le refus d'un participant sélectionné d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère l'Organisateur du Concours de toute obligation liée à ce prix envers cette personne.

Attribution des prix. Aucun prix ne sera remis sans que le gagnant n'ait été confirmé. Aucun prix n'est transférable. Il doit être accepté tel quel sans substitution en espèces ni autrement, sauf au seul gré de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit de substituer un prix (ou une partie du prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à son entière discrétion, la valeur monétaire du prix (ou une partie du prix) indiquée au présent règlement.

Frais de réclamation de prix. Tous les coûts ou dépenses encourus par les gagnants relativement à la réclamation ou à l'utilisation d'un prix sont la responsabilité des gagnants.

Prix limités. Dans tous les cas, l'Organisateur du Concours ne pourra être tenu d'attribuer plus de prix ou d'attribuer un prix autrement que conformément au présent règlement.

8. CONDITIONS GÉNÉRALES

Disqualification. L'Organisateur du Concours se réserve le droit, à sa discrétion, d'annuler une participation au Concours lorsque le participant publie un dessin inapproprié (violence, sexualité, ou autre sujet).

Les participants qui ne se seront pas conformés au présent règlement sont susceptibles d'être exclus du présent Concours et de tout concours ou promotion que l'Organisateur tiendra dans le futur, incluant, sans limitation, tout participant coupable ou soupçonné : (i) d'avoir trafiqué des bulletins de participation ou du matériel, le traitement des participations, le déroulement du Concours ou tout élément technique ou mécanique du Concours, ou (ii) d'avoir endommagé délibérément les sites Internet, les pages Internet et les applications relatives au présent Concours ou d'avoir saboté le déroulement légitime du Concours, ou (iii) d'avoir enfreint le présent règlement, ou (iv) d'avoir utilisé un moyen contraire au présent règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants, ou (v) d'avoir obtenu des inscriptions au-delà de la limite permise, ou (vi) d'avoir utilisé plusieurs noms, identités, adresses électroniques et/ou tout système ou programme automatisé pour s'inscrire ou participer au concours, ou (vii) d'avoir perturbé le déroulement du Concours de quelque autre manière, ou (viii) d'avoir ou agi de manière déloyale ou de manière à nuire ou dans l'intention d'importuner, tourmenter, menacer ou harceler une autre personne. LE PARTICIPANT OU TOUTE AUTRE PERSONNE QUI TENTE DÉLIBÉRÉMENT D'ENDOMMAGER UN SITE INTERNET, UN ÉQUIPEMENT, UNE APPLICATION OU UNE TECHNOLOGIE EMPLOYÉS DANS LE CADRE DU CONCOURS OU DE PORTER ATTEINTE À L'EXPLOITATION LÉGITIME DU CONCOURS COMMET UNE INFRACTION CRIMINELLE ET UN DÉLIT CIVIL ET L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE, EN TEL CAS, LE DROIT DE DÉNONCER CETTE PERSONNE AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES ET D'EXIGER DE CETTE PERSONNE TOUS LES DOMMAGES-INTÉRÊTS QUE LA LOI LUI PERMET DE RÉCLAMER.

Fonctionnement du site Internet. L'Organisateur du Concours ne garantit d'aucune façon que le site Internet du Concours ou que la page Facebook « Nebulous Stars » sur la plateforme Facebook et le compte Instagram "Nebulous.stars" sur la plateforme Instagram seront accessibles ou fonctionnels sans interruption pendant la durée du Concours ou qu'ils seront exempts de toute erreur.

Annulation, suspension ou modification du Concours. L'Organisateur se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre, en tout ou en partie, le présent Concours dans l'éventualité où il se manifeste un événement qui en perturbe le bon déroulement, par exemple une difficulté du système informatique d'enregistrer toutes les inscriptions, ou toute intervention humaine pouvant altérer ou influencer l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du Concours tel que prévu dans le présent règlement.

Fin de la participation au Concours. Dans l'éventualité où le Concours devait prendre fin en totalité ou en partie avant la fin de la Durée du Concours, le tirage au hasard pourra se faire, à la discrétion de l'Organisateur du Concours, parmi les inscriptions admissibles dûment enregistrées pendant la Durée du Concours ou, le cas échéant, jusqu'à la date de l'événement ayant mis fin au Concours.

Renseignements personnels. En participant au Concours, les participants consentent à la cueillette, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels par l'Organisateur et/ou ses agents autorisés dans le but d'administrer le Concours et d'attribuer des prix. En acceptant un prix, tout gagnant autorise l'Organisateur du Concours et ses représentants à utiliser, si requis, ses nom, adresse (ville, province), voix, déclarations, photographie, image et autres représentations et enregistrements, à des fins publicitaires, et ce, dans tous médias, incluant mais sans s'y limiter l'Internet, et ce, sans autre préavis et sans aucune forme de rémunération. Tout participant peut être requis de signer une confirmation à cet effet.

Propriété intellectuelle et droits d'auteur. En soumettant une photographie, pièce musicale, création ou autre type d'œuvre (l' « **Oeuvre** ») dans le cadre de ce Concours, le participant garantit que l'Oeuvre est libre de tous droits de tierces personnes et le participant garantit détenir les droits nécessaires pour soumettre l'œuvre ainsi que, notamment mais sans limitation, pour autoriser l'Organisateur à l'utiliser, la modifier, la transférer, l'adapter, la diffuser, la communiquer ou la distribuer, sur quelque support de diffusion, media ou technologie que ce soit, y compris mais sans limitation, télévision, technologie de l'information, sans fil ou en ligne. Le participant accepte de fournir, sur demande, la preuve des droits qu'il détient sur l'Oeuvre et il indemnise l'Organisateur en cas de réclamation, demande, poursuite, litige découlant de tout type d'utilisation de l'Oeuvre.

Propriété. Tous renseignements et documents liés au Concours, notamment mais sans limitation, les bulletins d'inscription, dessin à colorier, renseignements de nature technique, technologique ou opérationnelle et renseignements se rapportant à des dessins, systèmes informatiques, logiciels, logos, marque de commerce et propriété intellectuelle, sont et demeurent la propriété exclusive de l'Organisateur du Concours. Aucun de ces renseignements et documents ne sera retourné aux participants.

Identification du participant. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne qui publie le dessin sur les réseaux sociaux et c'est à cette personne que le prix sera remis si elle est sélectionnée et déclarée gagnante.

Décision de l'Organisateur du Concours. Toute décision de l'Organisateur du Concours ou de ses représentants relatifs au présent Concours est finale et sans appel.

Facebook/Instagram. Si le Concours est hébergé sur la plateforme *Facebook ou Instagram*, toute personne qui y participe confirme qu'elle dégage *Facebook* et *Instagram* de toute responsabilité et de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui pourrait découler de sa participation au Concours et reconnaît que le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par *Facebook et Instagram*, ni associé à *Facebook ou Instagram*. Les renseignements fournis par les participants sont fournis à l'Organisateur du Concours et non à *Facebook et Instagram*.

Divers. En participant au Concours, les participants acceptent d'être liés au présent règlement du Concours et aux décisions de l'Organisateur, lesquelles décisions sont finales et sans appel à tous égards, y compris, sans s'y limiter, les décisions concernant l'admissibilité ou la disqualification des bulletins de participation ainsi que l'attribution d'un prix. Le Concours est assujéti à tous les lois et règlements applicables. Seuls les participants choisis seront contactés. Si un paragraphe de ce règlement est déclaré illégal ou inexécutable par une cour compétente, alors ce paragraphe sera considéré comme étant nul, mais tous les autres paragraphes demeureront applicables.

Règlements. Les règlements du Concours sont disponibles sur le site « nebulousstars.com ».